

FORMULAIRE DE DEMANDE DE REMBOURSEMENT DE 5€ SUR LA CARTE DE PECHE MOINS DE 12 ANS

OU SUR LA CARTE DE PECHE MINEURE



POUR LA SAISON 2025

Offre financée par le Département de Saône-et-Loire pour la saison 2025

CONDITIONS OBLIGATOIRES:

NOM de l'enfant

PRENOM de l'enfant

Date de naissance

- Avoir acheté une carte moins de 12 ans ou une carte mineure auprès d'une AAPPMA de Saône-et-Loire pour la saison 2025 (ne concerne pas les cartes de pêche offertes par les AAPPMA),
- Résider en Saône-et-Loire (l'adresse indiquée sur le compte adhérent fait foi),
- Envoyer le formulaire de demande pour le 31 décembre 2025 au plus tard.

Toute demande ne respectant pas ces conditions sera rejetée.

FORMULAIRE A REMPLIR POUR LA DEMANDE :

Adresse complète	
Auresse complete	
Numéro d'adhérent 2025 (Indiqué sur la carte de pêche)	
Mail (obligatoire) du responsable légal	
Téléphone du responsable légal	
SAONE-ET-LOIRE, 123, rue Le remboursement se fer	mail (contact@peche-saone-et-loire.fr) ou par courrier (FEDERATION DE PECHE DE de Barbentane, Sennecé, 71000 MACON) accompagné d'un RIB. a uniquement par virement, si les conditions sont respectées et les informations
fournies complètes.	
· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	//, Prénom)oncerne mon enfant ou l'enfant pour lequel j'ai la responsabilité légale.
<u>Date :</u>	<u>Signature :</u>